

Grimper, se déplacer et travailler en sécurité dans l'arbre (module 4)

Public visé

Personnel exerçant dans le milieu paysager et forestier, et en relation avec le milieu de l'arbre.

Prérequis

Savoir lire, écrire, parler français.

- Exercer une activité de base en espaces verts, notamment sur l'entretien.
- Connaître la physiologie de base du végétal, posséder quelques bases de reconnaissances des arbres.
- Maîtriser l'accès à l'arbre, posséder un statut d'arboriste grimpeur ou assimilé sanctionné par une attestation de capacité.

Modalités et délais d'accès

Inscription 15 jours avant le début de la formation.

Etre en possession pour la formation, des EPI suivants : casque d'élagage (casque avec jugulaire, visière), pantalon et chaussures adaptés (anti-coupeure), gants, baudrier, rappel, nœuds autobloquants, mousquetons triple mouvement, longe armée, paire de griffes. L'ensemble du matériel devra répondre à une vérification d'EPI de moins d'un an (cadre légale).

Objectifs professionnels

Apporter des éléments de connaissances pratiques et théoriques sur la manière d'accéder et de se déplacer dans un arbre en sécurité.

Moyens et méthodes pédagogiques

La pédagogie utilisée est active et centrée sur les participants, leurs expériences dans le domaine d'intervention, leurs ressentis. Genech Conseil privilégie la pratique, la co-construction, la coopération, les échanges dans le groupe nécessaire à une meilleure appropriation des informations et des techniques.

Les outils utilisés durant la formation sont divers et favorisent un rythme dynamique et une collaboration active et efficace des participants : travaux de groupe, jeux de rôle, analyse de pratique, debrief...

Un livret de formation est remis aux participants.

Moyens :

- Pour les séquences théoriques en salle, Tableau Interactif (TBI), Vidéoprojecteur et salle multimédia avec postes informatiques.
- Pour les séquences de pratiques et d'acquisitions du geste professionnel, nous possédons un parc représentatif des matériels employés milieu forestier.)

Conditions de mise en œuvre de l'action de formation :

En raison de la pratique avec utilisation de matériels à risque et au regard de la réglementation et des règles d'hygiène et de sécurité, le centre s'assure que les personnes suivant la formation aient les Equipements de Protection Individuel requis et en quantité suffisante afin de permettre le fonctionnement des séquences pratiques.

Programme

Les équipements de protection individuelle

Identification normalisation et vérification.

Rôle et nécessité de les porter : les risques encourus et cadre réglementaire.

Le petit matériel (secours, intervention, travaux en hauteur).

L'élagage : une profession légiférée

Cadre législatif.

Aborder l'arbre avant d'intervenir

Observer l'arbre : son état sanitaire, les risques potentiels.

Observer l'environnement proche : contraintes et facteurs de risques.

Installer sa ligne d'accès dans l'arbre et son matériel en vue de grimper

Les techniques pour installer sa corde.

Le matériel de grimpe et la notion de double encrage.

La préparation à la grimpe

L'échauffement musculaire, hygiène de vie et gestion de l'effort.

Les techniques d'accès

Les méthodes de déplacement

Choix des points d'ancrage et installation de fausses-fourches

Déplacement (nœud autobloquant, bloqueur mécanique, DRT, SRT...)

Attitude en sécurité dans les situations de travail dans l'arbre

Travail sur l'aisance, le positionnement, la fluidité.

Gestion de l'effort et anticipation des situations à risque.

Durée de la formation

4 jours, soit 28 heures

Dates de la formation

À définir

Nombre de participants

8 personnes minimum / 12 personnes maximum

Lieu de la formation

En Intra entreprise : possibilité sur le site de l'entreprise ou dans nos locaux à l'Institut de Genech (NORD)

En Inter entreprise : sur l'ensemble du territoire national ou dans nos locaux à l'Institut de Genech (NORD)

Tarifs de la formation

À partir de 25 € HT / heure / personne

Etude de prise en charge possible, voir avec l'organisme de formation.

Frais en sus : Collations, repas, matériel.

Modalités d'évaluation

Evaluation écrite suivie de la correction collective.
Bilan de satisfaction écrit et oral de la formation.

Validation / Sanction

Attestation de fin de formation.

Suite de parcours

Toutes nos formations en espaces verts, jardin et paysage.

Accessibilité

Les mises en pratiques demandent l'accès à un site de pratique partenaire nécessitant la mise en place d'une convention pour définir le cadre sécuritaire et des responsabilités entre les co-contractants à la convention.

Locaux : Réglementation ERP – Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Contact(s)

Responsable pédagogique : Sébastien BLAIRON - s.blairon@institutdegenech.fr

Tél : 06 82 55 62 87

Contact administratif : Elise SAMMARCELLI - e.sammarcelli@institutdegenech.fr

Tél : 03 20 62 29 96